



# RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation  
et de Formation à l'Allaitement Maternel

Séminaires d'approfondissement  
Année 2018

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC, enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC (Développement Professionnel Continu)<sup>1</sup>.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE<sup>2</sup>** (organisme d'accréditation des IBCLC<sup>3</sup>).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation  
des pratiques  
professionnelles en  
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour  
l'amélioration des  
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels  
de renforcer leurs  
compétences relationnelles  
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser  
la recherche sur  
l'allaitement maternel  
en France**

<sup>1</sup><https://www.ogdpc.fr/>

<sup>2</sup>IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

<sup>3</sup>International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

## Public concerné

Ils s'adressent au :

- ✓ Consultant en lactation IBCLC ;
- ✓ Professionnel ayant suivi une formation en lactation humaine ou à l'allaitement maternel ;
- ✓ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel.

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

Tous les séminaires donnent lieu à des points de formation continue (CERP) pour les consultants en lactation déjà certifiés. Chaque journée correspond à **7 CERP**.

## Les choix pédagogiques du CREFAM

Les techniques et matériels pédagogiques sont variés afin de favoriser la mémorisation : diaporamas, exposés, études de cas, études de documents écrits ou audio-visuels, mises en situation, jeux de rôle, discussion de groupe.

Pour certains thèmes, les participants travaillent également en petits groupes avec restitution commune finale.

Le formateur est spécialiste du thème abordé et expérimenté en allaitement maternel.

## Documents de cours

Pour chaque séminaire, il est fourni un document écrit avec une bibliographie pertinente.

L'objectif de ces documents est de

- ✓ fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants ;
- ✓ donner des informations sur des aspects rarement rencontrés pour lesquels il existe très peu de publications françaises.

La documentation est mise à jour chaque année en fonction des publications scientifiques et des connaissances requises par la profession notamment telles qu'elles sont énoncées dans le Core Curriculum for Lactation Consultant Practice en cours. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 3rd edition, 2012 – 906 pages).

Les documents du CREFAM sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du CREFAM.

### Modalités pratiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 15 personnes.

Les séminaires ont lieu :

- ✓ En Île-de-France, au Kremlin-Bicêtre ;
- ✓ En Languedoc-Roussillon, à Montpellier.

Pour avoir plus d'informations sur l'accès aux lieux des formations, vous pouvez cliquer sur le lien suivant <http://www.crefam.com/acces.php>

Sur demande, des séminaires peuvent être organisés dans d'autres régions.

### Coût de la formation

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

	Prix par jour pour une participation à 1 ou 2 jours	Prix par jour pour une participation à 3 jours ou plus*
Tarif normal	160 €	140 €
<b>En cas de prise en charge individuelle</b>		
Inscription et règlement reçus 30 jours avant le début du module	140 €	115 €
Maître de stage du CREFAM	75 €	75 €

\* Ce tarif est applicable pour les séminaires d'une même année civile.

Pour les consultants en lactation IBCLC souhaitant devenir maître de stage, merci de contacter le CREFAM.

Les confirmations d'inscription, les contrats ou conventions et la lettre d'accueil sont adressés par courriel sauf demande particulière.

## Programme des séminaires 2018

### ✓ Lieu des séminaires : CREFAM, Le Kremlin-Bicêtre (94)

Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales	28 mai
Troubles de la succion : allaitement et pathologies neuro-développementales de l'enfant ( <b>Prérequis</b> : avoir suivi le séminaire de 2018 « Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales » ou le séminaire de 2017 « La succion de l'enfant allaité : physiologie et perturbations »)	29 mai
Accompagner l'allaitement maternel de l'enfant prématuré, en néonatalogie ou en maternité	30 - 31 mai
Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ?	1 <sup>er</sup> juin
Troubles de la succion : influence des particularités anatomiques de l'enfant ( <b>Prérequis</b> : avoir suivi le séminaire de 2018 « Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales » ou le séminaire de 2017 « La succion de l'enfant allaité : physiologie et perturbations »)	17 décembre
Allaitement et sommeil : les dernières recommandations et leur mise en pratique	18 décembre
Évaluer la croissance et le développement de l'enfant allaité	19 décembre
La communication interindividuelle avec les mères et les collègues pour un soutien plus efficace des familles	20 - 21 décembre

### ✓ Lieu des séminaires : Montpellier (34)

Le portage : une aide pour l'allaitement	15 - 16 octobre
Diversification alimentaire et sevrages de l'enfant allaité	17 octobre
Seins et mamelons douloureux	18 - 19 octobre

Horaires des formations : 9 h - 18 h

Deux heures sont prévues pour le déjeuner et les pauses.

## DEMANDE D'INSCRIPTION – séminaires 2018

Je souhaite m'inscrire aux séminaires suivants :

### Lieu des séminaires : CREFAM, Le Kremlin-Bicêtre (94)

- |   |                      |
|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales  | 28 mai               |
| <input type="checkbox"/> Troubles de la succion : allaitement et pathologies neuro-développementales de l'enfant ( <b>Prérequis</b> : avoir suivi le séminaire de 2018 « Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales » ou le séminaire de 2017 « La succion de l'enfant allaité : physiologie et perturbations ») | 29 mai               |
| <input type="checkbox"/> Accompagner l'allaitement maternel de l'enfant prématuré, en néonatalogie ou en maternité  | 30 - 31 mai          |
| <input type="checkbox"/> Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ?  | 1 <sup>er</sup> juin |
| <input type="checkbox"/> Troubles de la succion : influence des particularités anatomiques de l'enfant ( <b>Prérequis</b> : avoir suivi le séminaire de 2018 « Troubles de la succion : impact des pratiques périnatales » ou le séminaire de 2017 « La succion de l'enfant allaité : physiologie et perturbations »)           | 17 décembre          |
| <input type="checkbox"/> Allaitement et sommeil : les dernières recommandations et leur mise en pratique  | 18 décembre          |
| <input type="checkbox"/> Évaluer la croissance et le développement de l'enfant allaité  | 19 décembre          |
| <input type="checkbox"/> La communication interindividuelle avec les mères et les collègues pour un soutien plus efficace des familles  | 20 - 21 décembre     |

### Lieu des séminaires : Montpellier (34)

- |  |                 |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Le portage : une aide pour l'allaitement                    | 15 - 16 octobre |
| <input type="checkbox"/> Diversification alimentaire et sevrages de l'enfant allaité | 17 octobre      |
| <input type="checkbox"/> Seins et mamelons douloureux                                | 18 - 19 octobre |

### 1. Votre identité.

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... à .....

Profession : .....

Adresse professionnelle : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

2. Conditions pour s'inscrire aux séminaires. (merci de cocher ce qui s'applique)

Je ne suis pas consultant(e) en lactation

Les conditions varient selon le thème. Il est le plus souvent demandé d'avoir participé à une formation spécifique sur l'allaitement maternel d'au moins douze heures dans les quatre ans qui précèdent l'inscription. Merci d'indiquer quelles formations vous avez suivies et en quelle année :

.....

Je suis consultant(e) en lactation depuis : ..... Numéro d'IBLCE : L .....

3. Coût de la formation et modalité des versements. (merci d'entourer ce qui s'applique)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

	Prix par jour pour une participation à 1 ou 2 jours	Prix par jour pour une participation à 3 jours ou plus*
Tarif normal	160 €	140 €
<b>En cas de prise en charge individuelle</b>		
Inscription et règlement reçus 30 jours avant le début du module	140 €	115 €
Maître de stage du CREFAM	75 €	75 €

\* Ce tarif est applicable pour les séminaires d'une même année civile.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation

.....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail. Je joins un chèque par séminaire choisi.

La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) : .....

.....

Interlocuteur : .....

Téléphone..... E-mail.....

Signataire de la convention : .....

La formation est prise en charge par un tiers : (précisez) .....

.....

L'inscription est prise en compte à la réception (cachet de la poste faisant foi) de cette demande d'inscription complétée et, en cas de prise en charge individuelle, accompagnée du paiement correspondant (**un chèque par séminaire**). En cas de paiement sur facture (a posteriori), le tarif normal est applicable.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Si une formation est annulée par CREFAM (ex. en cas d'inscription d'un nombre insuffisant de stagiaires), les inscriptions à cette formation sont remboursées en totalité.

Fait à : .....

Le : .....

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur